

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

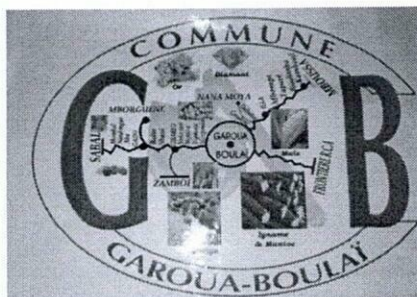
 REGION DE L'EST

 DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

 COMMUNE DE GAROUA-BOULAÏ

 SECRETARIAT GENERAL

 BP : 46 Garoua-Boulaï-Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

 EAST REGION

 LOM AND DJEREM DIVISION

 GAROUA-BOULAÏ COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 P.O BOX : 46 Garoua-Boulaï-Cameroun

En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS DE LA COMMUNE DE GAROUA BOULAÏ
 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001 /AONO/CGB/SG/C.I.P.M/GB/2026 DU 23 MARS 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DU MARCHÉ CENTRAL DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAÏ, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC, Exercice 2026

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES :

Dans de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, le Maire de la Commune de Garoua-Boulaï, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une clôture à l'École Publique Primaire du Marché Central dans la Commune de Garoua-Boulaï, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel Offres portent sur :

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| 1. Travaux préparatoires | 6. Électricité |
| 2. Terrassement | 7. Peinture |
| 3. Fondations | 8. Voiries et Réseaux Divers (VRD). |
| 4. Maçonnerie – Elévation | |
| 5. Menuiserie Métallique | |

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot unique ci-après définis :

N° Lot	Désignations	Commune	Montant TTC F CFA	Caution de soumission
Unique	Construction d'un (01) d'une clôture à l'École Publique Primaire du Marché Central dans la Commune de Garoua-Boulaï	Garoua-Boulaï	80 000 000	1 600 000 Fcfa

4- PARTICIPATION

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

Signature

5- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Publics de la République du Cameroun, Exercice 2026 :

- Imputation : _____;
- Montant prévisionnel : **Quatre-Vingt millions (80 000 000) Francs CFA TTC**

6- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne.

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de GAROUA-BOULAÏ**, au Secrétariat Général de la **de la Commune de GAROUA-BOULAÏ** TEL : 674 489 333 ; 699 432 843, sise au quartier BINDIKI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de GAROUA-BOULAÏ**, d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de GAROUA-BOULAÏ**, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI Tél : 694 58 45 46/675 19 96 19, sise au quartier BINDIKI, dès publication du présent avis.

9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés à la Mairie de Garoua Boulai (Secrétariat Général de la Mairie) contre récépissé, au plus tard le **22 AVR 2026** à **10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **001** /AONO/CGB/SG/C.I.P.M/GB/2026 DU **23 MARS 2026** POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DU MARCHÉ CENTRAL DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAÏ, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **Un million six cent mille (1 600 000) francs CFA**.

La caution devra rester valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie de Garoua Boulai le **22 AVR 2026** à **11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la

Commune de Garoua Boulai, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12- CRITÈRES D'EVALUATION DES OFFRES

A- Critères éliminatoires :

a) Offres Administratives

- 1) Absence d'une caution de soumission;
- 2) Absence de l'attestation de catégorisation certifiée par le MINMAP ou le Délégué Régional du MINMAP pour l'Est ;
- 3) Pièces falsifiées;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

b) Offres Techniques

- 1) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 2) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- 3) Absence de la Charte d'Intégrité datée et signée ;
- 4) N'avoir pas réunis au moins 80% de critères de qualification.

c) Offre Financière

- 1) Offre financière incomplet ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif.

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B- Critères de qualification des offres techniques :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Quarante millions (40 000 000) FCFA oui
- 2) Les références de l'Entreprise oui
- 3) La maîtrise du projetoui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrementoui
- 5) Le matériel et équipements essentiels.....oui
- 6) L'Organisation, le planning et la compréhension du projetoui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 80% seront examinées.

13- DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14- CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant de 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC), soit **Un million six cent mille (1 600 000) francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

15- DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Ag

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'encadrement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur le site des travaux. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

16- **ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administratif sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura un pourcentage de «oui» supérieur ou égale à 80% ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

17- **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua-Boulaï, Tel : 694 58 45 46 / 675 19 96 19

Ampliations :

- DDTP/L&D/BTA
- DDMINMAP/L&D/BTA
- ARMP (pour insertion JDM)
- Pdt/CIPM/CGB
- Affichage
- Archives



Garoua-Boulaï, le **23 MARS 2026**

Le Maire

(Maitre d'Ouvrage)

[Signature]
Adamou Udou